

La société Aircad régularise son parc de logiciels Autodesk

Paris, le 4 juillet 2008 — A la suite d'un audit réalisé en vertu d'une ordonnance du Président du Tribunal de Grande Instance de Bobigny par la société Autodesk sur le parc informatique de la société Aircad (RCS Bobigny B 449 397 561), qui a révélé la présence de plusieurs logiciels Autodesk sans licence, la société Aircad s'est engagée à prendre plusieurs mesures afin de régulariser sa situation : l'ensemble des logiciels non-conformes a été supprimé des postes de travail et Aircad a acquis les versions originales des logiciels Autodesk.

Soucieuse de respecter une charte de qualité, la société Aircad, avec le concours de la société Autodesk, a mis en œuvre une politique qualité au niveau de l'utilisation des logiciels afin d'éviter toute utilisation ou contrefaçon dans le cadre de son activité professionnelle.

La société Aircad s'est en outre engagée à réaliser des audits réguliers, à mettre en place une politique interne clairement définie et une anticipation des besoins en terme de licence permettant de ne pas perdre le contrôle de la situation et de respecter les droits des éditeurs.

« Nous nous félicitons que cette action ait permis de convaincre Aircad qu'il lui était indispensable de prendre des mesures pour respecter les droits des éditeurs de logiciels. Nous espérons également que les entreprises, qui pourraient se trouver dans une situation semblable, puissent en tirer un enseignement sur la nécessité de régulariser leur situation et de mettre en place des procédures de contrôle interne. C'est une démarche responsable qui participe au bon fonctionnement de l'entreprise et préserve son image de sérieux et de professionnalisme », conclut Bruno Mériel-Bussy, Responsable pour la France de la Conformité Logicielle et de l'Anti-piratage chez Autodesk.

Pour l'année 2007, en France, 42 % des logiciels utilisés par les entreprises sont des copies sans licences. Autodesk encourage les entreprises utilisant ses logiciels à prendre conscience de ce phénomène et des risques qu'elles peuvent encourir en utilisant des versions illicites. Une bonne gestion d'un parc logiciel consiste à définir une politique claire avec le responsable informatique de l'entreprise ainsi qu'avec les salariés utilisant les logiciels. Selon la taille du parc informatique, un audit régulier est nécessaire sinon indispensable.

A propos d'Autodesk

Autodesk est le leader mondial des logiciels de conception 2D et 3D dans le secteur de l'industrie, de la construction et du bâtiment, et de l'animation numérique. Depuis le lancement d'AutoCAD en 1982, Autodesk a développé une vaste gamme de solutions de prototypage numérique pour aider ses clients à réaliser leurs idées. Les outils Autodesk donnent les moyens aux sociétés Fortune 1000 de visualiser, simuler et analyser les performances réelles de leurs produits lors de la phase de conception. Ainsi, les clients transforment leurs idées en avantages compétitifs en gagnant en productivité, en améliorant la qualité de leurs projets et en encourageant l'innovation. Pour plus d'informations sur Autodesk, merci de consulter www.autodesk.fr

Par ailleurs, Autodesk est un membre actif du **Business Software Alliance** (www.bsa.org/france) organisation mondialement reconnue, consacrée à la promotion d'un monde numérique légal et sûr. Elle est le porte-parole de l'industrie mondiale du logiciel et de ses partenaires constructeurs auprès des pouvoirs publics et sur le marché international. Ses adhérents représentent l'un des secteurs d'industrie qui connaissent la croissance la plus rapide dans le monde. Les campagnes de BSA soutiennent l'innovation technologique à travers des actions d'information en faveur de la protection de la propriété intellectuelle, de la cyber-sécurité, des échanges et du commerce électronique.